

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-DE-RIVIERE

**TOURNEE DE CONSERVATION**  
**CADASTRALE**

**AVIS**  
**AUX PROPRIETAIRES FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que :

M. LAPORTE Christophe, Géomètre du cadastre

Procèdera prochainement à la mise à jour du plan cadastral de la commune.

A cette occasion, il est rappelé que les agents de l'administration sont autorisés, dans l'exercice de leur activité, à pénétrer dans les propriétés publiques et privées.

(Art. 36 du décret du 30 avril 1955 et loi N° 57-391 du 28 mars 1957).

Le Maire invite ses administrés à faciliter, dans la mesure du possible, le travail du géomètre.

Le présent avis est affiché sur ordre du Maire soussigné.

A Villeneuve-de-Rivière, le 05/04/2018

Le Maire,  
Emilie

Emilie SUBRA

